

Objet : Bourses de Lycée

Madame, Monsieur

Ce message s'adresse aux parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> (actuellement boursiers ou non boursiers) qui souhaitent faire une demande de bourse pour l'entrée en lycée ou en EREA, au titre de l'année scolaire 2023-2024 :

Les dossiers devront être constitués même si le choix de l'orientation n'est pas encore arrêté.

**Nouveau** : les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de lycée auprès de l'académie d'accueil à partir du 01 septembre 2023. Il n'y aura pas de transfert de dossier de bourse entre le collège et le nouvel établissement.

### **Dates et modalités de la campagne :**

Elle se déroule en deux temps, soit :

- ❖ Du 29 mai 2023 au 05 juillet 2023 : campagne de printemps

**Dépôt des demandes de bourse en ligne** (sur le Portail Scolarité Services : <https://teleservices.ac-dijon.fr> puis se connecter avec le compte EduConnect) **ou sous format papier**

Le formulaire de demande de bourse nationale de lycée est téléchargeable sur le site : [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

→ *Justificatif demandé* : tout document mentionnant votre numéro fiscal ainsi que celui de votre concubin éventuel (ce numéro figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt récents)

- ❖ Du 01 septembre au 19 octobre 2023 : campagne d'automne

**Dépôt des demandes de bourse en ligne** (voir lien ci-dessus) **ou sous format papier**

→ *Justificatif demandé* : copie de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022

Vous trouverez sur Pronote et sur le site du collège le formulaire de demande de bourse remplissable (imprimé CERFA N° 11319\*20) ainsi que la notice d'information de cette campagne 2023-2024. Elle indique notamment le plafond de revenus 2022 à ne pas dépasser.

Le Service Gestion se tient à votre disposition pour toute question relative aux bourses de lycée.

**Contact** : mail [gest.0711053j@ac-dijon.fr](mailto:gest.0711053j@ac-dijon.fr) ou au 03 85 34 34 71



## COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

### DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

Du 29 mai au 5 juillet 2023

### LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Tout document mentionnant mon numéro fiscal et celui de mon concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe  
→ de mon compte **ÉduConnect**  
ou  
→ mes codes pour me connecter via **FranceConnect**

Plus d'informations au verso



Mon adresse de messagerie électronique

### LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** avec mon compte ÉduConnect ou  France Connect [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Je clique sur "Mes services / Bourse de lycée" et j'arrive sur le service.

- 2 Je fais une demande pour :
  - mon enfant qui est en 3<sup>e</sup> en collège et qui sera en lycée public à la rentrée 2023 ;
  - mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](https://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.





## ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

### À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



#### Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

#### Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](http://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**  
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)